

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Assermentation du comité exécutif ;
4. Présentation de quelques éléments de conjoncture de la négociation 2023 ;
5. Racisme systémique ;
6. Présentation des recommandations de revendications du FRONT COMMUN à la table centrale ;
7. Présentation des recommandations de revendications de la FSSS-CSN à la table sectorielle ;
 - a. Adoption des recommandations du Front commun à la table centrale ;
 - b. Adoption des recommandations de la FSSS-CSN à la table sectorielle ;
 - c. Adoption du projet sectoriel de convention collective
8. Mandat de négocier à la FSSS-CSN ;
9. Mandat d'harmonisation ;
10. Proposition de modification aux cahiers des demandes ;
11. Calendrier de la négociation ;
12. Levée de l'assemblée.

Comme prévu aux statuts et règlements de notre syndicat (article 26.02), vous devez soumettre vos propositions de modifications ou d'ajouts aux demandes syndicales à la première séance du 6 septembre ou avant, soit par courriel à l'adresse suivante : syndicat.csn@sttccsmtl.ca

Des repas seront servis !

